

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 6 avril 2021 à 19h07 à huis clos. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Francis Lamarre, Michel Morin et Madame Édith Lamoureux.

Également présente : Madame Joance Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET 9 MARS 2021**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Autorisation de dépense pour une soirée chansonnier
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Utilisation des véhicules incendies par le service intermunicipal de sécurité incendie de Venise-en-Québec
 - b) Achat d'un détecteur 4 gaz pour la caserne et la voirie
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Avis de motion et présentation du règlement 512 relatif à la taxation des contributions bénéficiaires dans les travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 38
 - b) Demande d'approbation pour le 119, rang de la Baie
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Commande de panneaux de signalisation: 1092.10\$ + taxes
 - b) Octroi de contrat pour le fauchage 2021: 6219.00\$ + taxes
 - c) Octroi de contrat pour la tonte de gazon et le ramassage des feuilles saisons 2021 et 2022
 - d) Octroi de contrat pour les fleurs saison 2021 : 665.00\$
 - e) Avis de motion et présentation du règlement 508 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau
 - f) Réparation du pick-up de la voirie : 2710.00\$ + taxes
 - g) Autorisation d'utilisation d'une borne-fontaine par Enviro5
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Annulation de chèques
 - b) Facturation à Unifor section locale 956
 - c) Autorisation de dépense pour l'achat d'un écran d'ordinateur
10. **VARIA**
11. **COURRIER**

- a) Courriel de la Cour municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu : remise des amendes et frais 3 385.80\$

12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

- a) Jacqueline Sépul : subvention pour les activités artistiques
b) Emmanuelle Prud'homme : demande de financement
c) Yves Caron : Plainte pour roches sur sa bordure de propriété

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : _____ H _____**

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2021-04-058 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 19h07. ADOPTÉE.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-04-059 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET DU 9 MARS 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE :

2021-04-060 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les procès-verbaux des séances du 2 et 9 mars 2021. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

**COMPTES COURANTS
*** AU 6 AVRIL 2021 *****

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
OUELLETTE, SUZANE	HONOR.PROF. JAN-FÉV.2021	714,00
DÉPARTEMENT TI INC.	TECHNICIEN ANALYSE	150,90
A.D.M.Q.	COURS 9, WEBINAIRE, CONGRÈS, AJUST	1 624,59
C.N.E.S.S.T.	GESTION DOSSIER + AJUST.	293,94
L'HOMME ET FILS INC.	TIMBRES	11,79
L'HOMME ET FILS INC.	EAU + BALAI À FEUILLES	40,16
L'HOMME ET FILS INC.	EAU + AMPOULE	18,07
L'HOMME ET FILS INC.	CREMETTE BUREAU	3,60

L'HOMME ET FILS INC.	CLÉ USB	11,49
PAPETERIE COWANSVILLE IN	FOURNITURE DE BUREAU	87,19
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
CHAUFFAGE P. GOSSELIN INC.	ENTR. CHAUFFAGE CASERNE + THERM.	197,12
L'HOMME ET FILS INC.	HUILE À COMPRESSEUR CASERNE	36,75
L'HOMME ET FILS INC.	BATTERIE LUMIÈRE URGENCE CASERNE	25,24
L'HOMME ET FILS INC.	FLUORESCENT CASERNE	16,07
HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE		
PIÈCES D'AUTO BEDFORD	RACCORD STATION D'AIR CASERNE	11,90
L'HOMME ET FILS INC.	ANTIGEL ET MOUSQUETON	29,58
L'HOMME ET FILS INC.	MANILLE ANCRAGE + CHAÎNE GALV.	44,15
LOISIRS ET CULTURE		
L'HOMME ET FILS INC.	CHOCO PÂQUES + FUSIBLE	89,88
L'HOMME ET FILS INC.	CHOCOLATS PÂQUES	36,75
L'HOMME ET FILS INC.	MINUTERIE	86,21
L'HOMME ET FILS INC.	BOIS TRAITÉ CLOTURE PARC	25,16
L'HOMME ET FILS INC.	BOIS TRAITÉ ENSEIGNE PARC	25,16
	TOTAL	3 579,70

2021-04-061 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 3 579.70\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

SALAIRE DES ÉLUS	AVRIL 2021	3 356,55
SALAIRE DES EMPLOYÉS	admin, voirie et parc - MARS 2020	6 928,24
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU - MARS 2021	112,96
GARAGE YVES ST-LAURENT	ESSENCE	278,30
GESTIM INC.	SERV.INSPECTION MARS. 2021	2 870,00
FINANCIÈRE MANUVIE	ASSUR-COLLECTIVE AVRIL 2021	1 257,89
HYDRO-QUÉBEC	PM1	643,02
HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUE	305,66
HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 358,64
HYDRO-QUÉBEC	GARAGE/PAVILLON LOISIRS	868,38
MINISTRE DU REVENU DU QU	DAS MARS 2021	2 982,32
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	DAS MARS 2021	1 045,40
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	REMISES MARS 2021	250,00
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR MARS 2021 / TRAVAUX RIV.DU SUD 38	7 929,53
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	RETENUE SUR SALAIRE	323,27
	TOTAL	30 510,16

PAR RÉOLUTION

B. FRÉGEAU & FILS INC.	DÉNEIG.2020-2021 VERS3/3	15 845,79
LONGPRÉ, JESSICA	SUBV.ACT.SPORTIVE NATATION	159,00
CHAGNON, MARIE-ÈVE	CAMP DE JOUR 2020	165,00
SÉPUL, JACQUELINE	SUBV.ACT.SPORTIVE NATATION	79,50
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS B.B ENR.	ABATTAGE ARBRES	1 200,00

TERRASSEMENT BOURGEOIS	DÉNEIG.2020-2021 VERS2/2	1 868,34
CONTACT CITÉ	HONOR.PROF.PAVAGE PARC	3 880,41
CIMA + S.E.N.C.	HONOR.PROF.RG.STE-MARIE	7 582,60
MÉNARD, MÉGAN	BOURSE POUR FINISSANT	50,00
LALONDE, JULIANNE	BOURSE POUR FINISSANT	50,00
GROUPE JLD-LAGUE	ÉPANDEUR À SEL	351,77
RÉGIE INTERMUNICIPALE A.E.P.H.V.	QP MARS 2021	15 114,00
HDDESIGN	OFFRE DE SERVICE VERS 1	660,00
THIBERT, SAMUEL	ENTR.PATINOIRE SAISON 20-21	500,00
LEFKAKIS, YANNI	ENTR.PATINOIRE SAISON 20-21	500,00
DUVAL GÉRALD	DÉNEIG. 2020-2021 BORNE SÈCHE	373,67
	TOTAL	48 380,08

5. LOISIRS ET CULTURE

A) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR UNE SOIRÉE CHANSONNIER

2021-04-063 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Édith Lamoureux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 1 000,00\$ soit autorisée pour organiser une activité style ciné-parc avec un chansonnier. **ADOPTÉE.**

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) UTILISATION DES VÉHICULES INCENDIES PAR LE SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE VENISE-EN-QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a délégué sa compétence en matière de sécurité incendie à la municipalité de Venise-en-Québec en février 2021 et qu'une entente a été adoptée par les deux conseils municipaux pour une durée de 5 ans soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE le service intermunicipal de sécurité incendie de Venise-en-Québec utilisera les véhicules incendies appartenant à la municipalité de Saint-Sébastien;

EN CONSÉQUENCE :

2021-04-062 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité de Saint-Sébastien accorde au service intermunicipal de sécurité incendie de Venise-en-Québec le droit d'opérer ses véhicules incendies à titre de locataire pour la durée de l'entente,

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Joance Martin, à signer au nom de la municipalité de Saint-Sébastien tout document nécessaire. **ADOPTÉE.**

B) ACHAT D'UN DÉTECTEUR 4 GAZ POUR LA CASERNE ET LA VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE le détecteur 4 gaz de la municipalité de Saint-Sébastien est défectueux et désuet;

EN CONSÉQUENCE :

2021-04-064 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal de Saint-Sébastien autorise l'achat d'un détecteur 4 gaz au montant de 883.88\$ auprès d'Aéro-feu pour la caserne et la voirie de Saint-Sébastien selon les modalités de l'entente avec Venise-en-Québec pour le service de sécurité incendie. **ADOPTÉE.**

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) NOUVEL AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 512 RELATIF À LA TAXATION DES CONTRIBUTIONS BÉNÉFICIAIRES DANS LES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 38

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Charles Fournier et le projet de règlement 512 relatif à la taxation des contributions bénéficiaires dans les travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 38, est présenté et déposé.

B) DEMANDE D'APPROBATION POUR LE 119, RANG DE LA BAIE

CONSIDÉRANT QU'une demande d'approbation est déposée par le propriétaire sur le lot 4 776 566 situé au 119, rang de la Baie;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but d'autoriser des travaux de rénovation impliquant des changements quant aux revêtements extérieurs du bâtiment principal située en zone CA-1 où le règlement 355 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale est applicable;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a fourni à l'inspectrice municipale ainsi qu'au comité consultatif en urbanisme des documents explicatifs concernant le revêtement extérieur qui sera utilisé ainsi que sur les fenêtres;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme a conclu que les matériaux proposés par le propriétaire ainsi que les couleurs ne causent pas préjudices au règlement 355 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et recommande au conseil municipal d'autoriser ces travaux;

EN CONSÉQUENCE :

2021-04-065 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal autorise les travaux de rénovations qui concernant le règlement 355 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

QUE le propriétaire vienne chercher son permis de rénovation auprès de l'inspectrice municipale.
ADOPTÉE.

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR UNE COMMANDE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

2021-04-066 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise la dépense de 1092.10\$ plus taxes auprès de Martech pour les panneaux de signalisation. **ADOPTÉE.**

B) OCTROI DE CONTRAT POUR LE FAUCHAGE 2021 : 6219.00 + TAXES

CONSIDÉRANT QUE la soumission pour le fauchage des levées de chemin a été reçue au bureau municipal en date du 4 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE le résultat fut celui-ci;

André Paris Inc.

6 219.00\$ (taxes en sus) pour l'année 2021

EN CONSÉQUENCE :

2021-04-067 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le contrat de fauchage des levées de chemin soit confié à André Paris inc., conformément à sa soumission du 3 mars 2021 dernier au montant de 945.00\$ (taxes en sus) pour la 1^{ère} coupe et 5 274.00\$ (taxes en sus) pour une 2^e coupe incluant les 2 côtés du rang de la Baie à partir de la limite de Saint-Sébastien et Venise-en-Québec jusqu'à la route 133 ainsi que le rang des Dussault des 2 côtés jusqu'aux limites de Saint-Alexandre, à partir de la route 133;

QUE les travaux de fauchage soient réalisés avant le 24 juin pour la première coupe et vers la fin du mois d'août pour la deuxième coupe et/ou coordonnés en même temps que le fauchage du Ministère des transports du Québec. **ADOPTÉE.**

C) OCTROI DE CONTRAT POUR LA TONTE DE GAZON ET LE RAMASSAGE DES FEUILLES
2021-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a reçu une soumission pour la tonte des terrains municipaux et le ramassage des feuilles;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Terrassement Bourgeois a déposé sa soumission le 1^{er} mars 2021 au bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE le résultat fut celui-ci ;

Terrassement Bourgeois

15 300.00\$ (taxes en sus) pour 2 ans

EN CONSÉQUENCE :

2021-04-068 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le contrat pour la tonte des terrains municipaux et le ramassage des feuilles soit octroyé à la compagnie Terrassement Bourgeois. **ADOPTÉE.**

C) OCTROI DE CONTRAT POUR LES FLEURS SAISON 2021 : 665.00\$

2021-04-069 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le contrat au montant maximal de 665.00\$ taxes incluses, pour les fleurs et la plantation aux 2 entrées du village, le pot rond dans le parc, le livre en avant du Centre communautaire, ainsi que le pot rectangle en mosaïque dans le parc, soit octroyé à la compagnie Les Aménagements paysager B.B. enr. **ADOPTÉE.**

D) AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 508 RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU

Avis de motion est donné par le conseiller Michel Bonneville et le projet de règlement 508 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau, est présenté et déposé.

C) RÉPARATION DE LA CAMIONNETTE DE LA VOIRIE : 2 710.00\$ + TAXES

2021-04-070 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise la dépense de 2 710.00\$ plus taxes auprès de Carrosserie Sylvain St-Jean pour diverses réparations sur la camionnette de la voirie. **ADOPTÉE.**

C) AUTORISATION D'UTILISATION D'UNE BORNE-FONTAINE PAR ENVIRO5

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Enviro5 a demandé au responsable de voirie de Saint-Sébastien l'autorisation d'utiliser une des bornes-fontaines de la municipalité lorsque l'entreprise est sur notre territoire;

EN CONSÉQUENCE :

2021-04-071 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise l'entreprise Enviro5 à utiliser la borne-fontaine du stationnement du centre communautaire conditionnellement à ce que ce soit le responsable de voirie qui opère la borne-fontaine et que son temps de travail ainsi que la quantité d'eau utilisée soient facturées à Enviro5. **ADOPTÉE.**

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) ANNULATION DE CHÈQUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien doit procéder à l'annulation de chèques pour diverses raisons;

C2107855 – Régie intermunicipale A. E. P. H. V. – 45 342.00\$
C2007711 – Mégan Ménard – 50.00\$
C2007772 – Julianne Lalonde – 50.00\$
C2107860 – Municipalité de Venise-en-Québec – 1 361.21\$
C2007685 – A. D. M. Q. – 448.40\$

EN CONSÉQUENCE :

2021-04-072 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à procéder à l'annulation des chèques nommés dans le préambule. **ADOPTÉE.**

B) FACTURATION À UNIFOR SECTION LOCALE 956

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Sébastien doit facturer les heures effectuées par certains employés syndiqués à Unifor Section locale 956 pour la préparation à la négociation de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE :

2021-04-073 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une facture au montant de 538.85\$ soit envoyée à Unifor Section locale 956 pour le temps de préparation de l'adjointe administrative et le responsable de voirie. **ADOPTÉE.**

C) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UN ÉCRAN D'ORDINATEUR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Sébastien doit remplacer un écran d'ordinateur au sein de son équipement informatique;

EN CONSÉQUENCE :

2021-04-074 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise l'achat d'un écran d'ordinateur pour un montant de 150.00\$ taxes en sus. **ADOPTÉE.**

10. VARIA

11. COURRIER

A) COURRIEL DE LA COUR MUNICIPALE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU : REMISE DES AMENDES ET FRAIS 3 385.80\$

La directrice générale par intérim mentionne que la Municipalité recevra un chèque de 3 385.80\$ pour les amendes des mois d'octobre, novembre et décembre 2020.

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La directrice générale par intérim fait lecture les questions reçues par écrit pour les élus.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-04-075 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 19h29. **ADOPTÉE.**

Martin Thibert,
Maire

Joance Martin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par
intérim